

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	20.02.2023	9h58	23.164	DFS
Annule et remplace				

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste

Titre : Quelle prise en charge sanitaire des requérant-e-s d'asile dans notre canton ?

Contenu (questions posées au Conseil d'État) :

Suite aux récents drames qui ont touché des requérant-e-s d'asile à Genève, la prise en charge sanitaire des requérant-e-s d'asile a suscité diverses interrogations. Les demandeuses et demandeurs d'asile sont supposé-e-s recevoir, dès leur arrivée dans les centres, une évaluation générale de santé, ainsi qu'un suivi médical ou psychologique si leur état de santé le requiert. À l'issue de cette première évaluation, il revient aux cantons d'assurer une prise en charge sanitaire de ces personnes.

Compte tenu du nombre de requérant-e-s d'asile accueilli-e-s dans notre canton, nous posons au Conseil d'État les questions suivantes :

- De quelle manière le suivi sanitaire est-il organisé dans notre canton ?
- Le suivi sanitaire de l'ensemble des personnes hébergées dans le Centre fédéral de Boudry est-il assuré ?
- Dans un article du 26 janvier dernier, le quotidien *Le Temps* mentionnait les dispositifs genevois et vaudois. Le dispositif neuchâtelois est-il outillé dans la même mesure que celui de ces cantons ?
- La politique sanitaire mise sur pied par le canton couvre-t-elle également les besoins en soins psychiatriques ?
- Les effectifs médicaux prévus par le canton sont-ils formés pour faire face aux situations de traumatismes vécues par les requérant-e-s d'asile ?
- Comment les associations locales sont-elles impliquées et soutenues dans la prise en charge sanitaire des requérant-e-s d'asile ?
- La pénurie de personnel de soins a-t-elle un impact sur la prise en charge sanitaire des requérant-e-s d'asile ?

Développement (commentaire aux questions) :

Souhait d'une réponse écrite : NON

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Margaux Studer

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Antoine de Montmollin	Garance La Fata	Annie Clerc-Birambeau
Laurent Duding	Fabienne Robert-Nicoud	Martine Docourt Ducommun
Anne Bramaud du Boucheron	Patricia Sörensen	Karin Capelli
Joëlle Eymann	Katia Della Pietra	Julie Courcier Delafontaine
Amina Chouiter Djebaili	Anita Cuenat	Assamoi Rose Lièvre